



SAINTE-JULIE

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné qu'à la séance du conseil qui sera tenue le **1^{er} octobre 2025**, à **19 h 30**, à la salle du conseil située au 1580, chemin du Fer-à-Cheval, à Sainte-Julie, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante, conformément au *Règlement de zonage 1101* :

- **DEMANDE N° 25-12 : 186, rue de Marseille (lot 5 430 663 Cadastre du Québec) – Zone H-233 – District 5 du Vieux-Village**

Cette demande vise à autoriser la construction d'un avant-toit de type *SunLouvre*, empiétant de 2,1 mètres dans la marge fixe arrière, alors que l'article 4.1.5.2.3 alinéa 1 du *Règlement de zonage 1101* autorise un empiètement maximal de 0,61 mètre.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 1^{er} octobre 2025.

Fait à Sainte-Julie, ce 15 septembre 2025.

Crystel Poirier, LL.L, OMA
Greffière adjointe